



Proximité,

Cabinet du Maire

Visite de Quartier : La Frescoule, le 22/09/2022

Lieu : Place Georges BRASSENS

Etaient présents :

Elus :

M. Loïc GACHON, Maire de Vitrolles, Mme Pascale MORBELLI, Adjointe au Maire M. Daniel AMAR, Adjoint au Maire, Mme Lalia ATTAF, Adjointe au Maire, Mme Bernadette HAMOU, Conseillère municipale, et Mme Marie-Claude MICHEL, Conseillère municipale.

Services :

M. Philippe KRAMER, Directeur Général des Services Techniques, M. Benoît HERSEMUL, Chargé de Mission Gestion Urbaine et Sociale de Proximité, M. Jean-Luc BAEZA, Responsable service Stratégie Territoriale et actions CLSPD et M. Jérémy MARTINEZ, Chargé de proximité au Cabinet du Maire.

Les médiateurs de l'association DUNES.

Les représentants du Conseil Citoyen, Les représentants du Conseil Syndical.

Une trentaine de riverains.

Début : 18h15.

Sujets abordés :

Espaces Verts :

- Entretien et arrosage Allée des Blés.

Réponse : La Ville étudie la possibilité de changer la nature des espaces verts, à l'aide d'essences demandant moins d'entretien et moins d'eau. Il a également été mis en place des permis de végétaliser, en partenariat entre les habitants et la Ville afin d'entretenir des espaces verts à proximité des domiciles des personnes intéressées.

- Taille des peupliers.

Réponse : Les arbres du quartier, notamment les peupliers ne sont plus très jeunes et ont souffert. Les tailles des arbres les fragilisent, c'est pourquoi la Ville de Vitrolles privilégie le port libre des arbres et n'intervient sur les tailles que si des questions de sécurité ou de santé de l'arbre sont en jeu. Les peupliers ont depuis été taillés.

Voirie, circulation :

- Suppression des ralentisseurs vers l'accès à l'autoroute

Réponse : La Ville ne supprimera pas ces ralentisseurs qui répondent à une nécessité de réduction de vitesse sur cet axe.

- Vitesses Allée du Groupe Manouchian, peut-on mettre des ralentisseurs

Réponse : Les ralentisseurs, dos-d'âne, coussins berlinois et plateaux traversants ne sont pas les outils adaptés à ce lieu. Il est envisagé d'installer une chicane, une étude de faisabilité va être entreprise.

- Passer l'Allée des Froments en sens unique

Réponse : Ce n'est pas une bonne idée car sur une route à sens unique, les véhicules ont tendance à rouler plus vite.

- Visibilité au niveau du carrefour du Lidl

Réponse : Les services vont étudier la question.

- Rue de la Bargelade, il y a un plateau traversant et des coussins berlinois, peut-on enlever les coussins berlinois devant le collège?

Réponse : Les coussins berlinois devant le collège ne seront pas enlevés malgré la présence d'un plateau traversant à proximité. Il en va de la sécurité des collégiens.

- Peut-on installer un passage piéton au niveau de l'intersection entre l'Allée du Froment et l'Allée des Seigles ?

Réponse : Toutes les infrastructures le permettent, il suffit de faire le marquage au sol. Le service de la Voirie s'en occupe.

Monsieur le Maire en appelle au civisme des conducteurs et rappelle que l'Avenue Jean Monet était à l'origine la D113. La faisabilité technique d'installer un feu tricolore à poussoir + détecteur va être étudiée.

Sécurité :

- Attroupements de jeunes sur la place tout l'été : nuisances sonores, pétards, insultes

Réponse : Pour y remédier, il y a beaucoup d'interventions de la Police Municipale et de la Police Nationale, en uniforme ou en civil. Les associations DUNES ADDAP13 sont également mobilisées et les médiateurs et travailleurs sociaux vont au contact des groupes de jeunes en prévention des nuisances.

Divers :

- Déjections canines au Mail de la Frescoule.

Réponse : Déjections canines : L'expérimentation des canisettes, notamment dans le secteur est un échec. Les déjections canines perdurent, les rouleaux de sacs sont vidés par un ou deux utilisateurs le jour même du remplissage. Un arrêté a été passé par M. le Maire afin de pouvoir verbaliser les dépôts sauvages et les déjections canines.

Un point sera fait au printemps sur l'avancement des différents sujets. Il sera mis en ligne sur le site de la Ville.

Fin de la visite de quartier : 19h40.